



Tous ensemble contre le cyber-harcèlement !

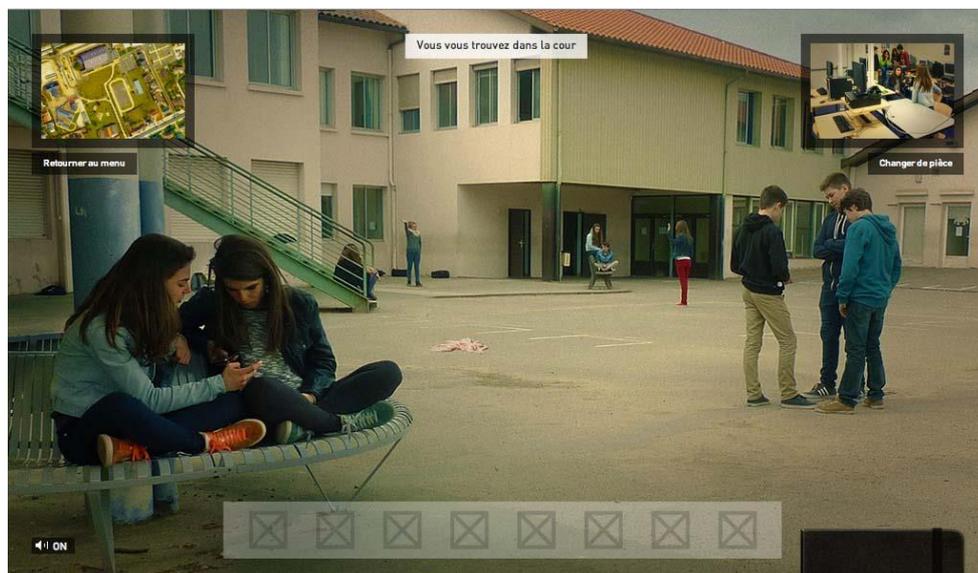
Des moqueries, des insultes, des humiliations,
des intimidations ?

Plus d'un collégien sur 10 en est victime

Ce n'est ni acceptable

Ni une fatalité

Agis, réagis et fais d'Internet
un univers où il fasse encore meilleur vivre



*Stop La Violence est un Serious Game qui te permettra
de mieux comprendre comment fonctionne le cyber-harcèlement et comment le
combattre ... en jouant. www.Stoplaviolence.net*

Ce qu'il faut savoir

Non aux idées reçues !

Ce n'est pas parce que l'on dénonce le cyber-harcèlement que l'on est contre Internet. Au contraire. Le phénomène existe et fait des dégâts, faire l'autruche n'est pas la solution. Le combattre, c'est se montrer responsable et faire en sorte justement que l'on puisse mieux profiter du numérique. Vous en êtes ? Alors, agissez pour dire stop au cyber-harcèlement !

- Malheureusement, des têtes de turc, il y en a toujours eu. Ce qui est nouveau avec le cyber-harcèlement, c'est qu'il ne s'arrête pas à la cour de récréation : pour la victime, il continue jour et nuit, n'importe où, sur son portable, ses réseaux sociaux, sa boîte mail. Infernal !
- Ce qui fait rire certains peut blesser terriblement d'autres personnes. Bien souvent, on ne réalise pas à quel point un message peut heurter quelqu'un.
- Le cyber-harcèlement est un phénomène collectif. Il y a ceux qui commencent, bien sûr, mais pour que « ça marche », il faut aussi que personne ne s'interpose et qu'un groupe entier participe en propageant les messages.
- Il arrive qu'au départ, celui qui se fait harceler n'ait pas la conscience très claire. Elle/il a publié une photo qu'il n'aurait pas dû, a confié des secrets un peu particuliers.... Ce n'est jamais une raison pour qu'il s'enferme dans le silence, se laisse faire et que les autres renchérissent.
- Le cyber-harcèlement est bien sûr inacceptable humainement. Mais il faut aussi savoir qu'il repose sur un délit. En France, sur Internet comme ailleurs, on ne peut pas dire ni publier n'importe quoi. C'est ce que l'on appelle la limite à la liberté d'expression. Les insultes, les menaces, les moqueries, l'intimidation sont illégales et peuvent entraîner des poursuites même pour les mineurs.
- Les témoins passifs comme ceux qui diffusent de tels propos sont légalement coupables. Un peu comme celui qui fait du recel d'objets volés. « C'est pas moi, c'est eux ? » Et bien, non.
- Mais la bonne nouvelle tout de même, c'est qu'il y a plein de choses à faire pour éviter le cyber-harcèlement et le faire cesser !

Concrètement, que peut-on faire ?

Pour que cela ne vous arrive pas

- Protégez vos données personnelles : ne donnez pas vos numéros de portable, codes de comptes, adresses mail à n'importe qui et choisissez des mots de passe sûrs (donc compliqués).
- Prenez absolument le temps de paramétrer vos comptes de réseaux sociaux : Facebook, Youtube, Instagram, What'sAp, Twitter, Skype et tous les autres. C'est la base de la base pour éviter les ennuis.
- Choisissez vos amis, bloquez ceux avec lesquels vous ne vous sentez pas à l'aise, donnez-vous le droit d'en refuser, et réfléchissez à ce que vous voulez dire et montrer de vous et à qui

Pour que cela n'arrive pas aux autres

- Même sous pseudo ou avatar, quand vous envoyez un message, mettez-vous à la place de son destinataire pour éviter de le blesser
- Témoin ? Ayez le courage de vous interposer et d'aider la victime
- Des plaisanteries, des insultes, des photos gênantes ? On compte sur vous pour ne pas relayer.

Et si jamais cela vous arrive

- L'essentiel, c'est d'aller vite pour stopper les rumeurs. Il sera temps ensuite de réfléchir au pourquoi du comment de l'histoire.
- Pas de honte à avoir, parlez-en à vos amis et à des adultes
- Et même s'il y avait un peu de honte à avoir, ne laissez surtout pas la situation s'emballer. Vous pouvez appeler gratuitement et anonymement la ligne d'assistance NetEcoute au 0800 200 00 pour prendre conseil
- Parfois, il suffit de discussions avec les auteurs du cyber-harcèlement, entre leurs familles ou avec le chef d'établissement pour que les choses rentrent dans l'ordre.
- Techniquement, n'hésitez pas à être un peu radical :
 - Enregistrez les textos problématiques puis changez votre numéro de portable et donnez le nouveau uniquement à des personnes de confiance
 - Fermez tous vos comptes sur les réseaux sociaux sans les supprimer. Vous garderez ainsi des preuves et pourrez les re-ouvrir plus tard
 - Pareil pour les boîtes mail